



assure
MAÎTRISONS NOS ÉNERGIES



CLARISSE AARON

ANIMATRICE QSE
REFERENTE ENERGIE



Distribution et traitement d'eau,
assainissement

RETOUR D'EXPERIENCE DE LA FORMATION PROREFEI

PROREFEI
La formation des référents
énergie dans l'industrie

L'une des raisons pour lesquelles nous avons souhaité participer à cette formation était de pouvoir bénéficier de partages d'expériences et de points de vue externes.

1 Comment avez-vous découvert la formation PROREFEI ?

J'ai connu la formation grâce à une des newsletters de l'ADIR. J'ai souhaité m'y inscrire, j'en ai donc parlé à ma direction. J'étais seule sur le sujet de l'énergie à ce moment-là. La formation pouvant être prise en charge par l'ATEE jusqu'à 3 collaborateurs, j'ai proposé à 2 autres collègues d'y participer : un responsable d'exploitation et notre ingénieur process.

2 Avez-vous connaissance de la communauté des Référents énergie ?

L'une des raisons pour lesquelles nous avons souhaité participer à cette formation était de pouvoir bénéficier de partages d'expérience et de points de vue externes.

Aujourd'hui, le fait d'avoir suivi la formation me permet de participer à des webinaires sur différentes thématiques. J'ai récemment assisté à celui sur le processus d'optimisation de l'air comprimé, intéressant et dont j'ai apprécié le format court.

J'ai également reçu les informations concernant la communauté des référents énergie et je m'y suis inscrite.

Ophélie TLEMSANI
ophelie.tlemsani@adir.info



<https://www.adir.re/assure>

3

Suite à la formation, qu'avez-vous mis en place au sein de votre entreprise ?

L'accompagnement individuel m'a permis de travailler sur la sensibilisation des collaborateurs de runéo. J'ai présenté la démarche ISO 50001 de management de l'énergie au sein de l'entreprise aux différents responsables d'exploitation des sites gérés par runéo, j'ai également communiqué sur les écogestes auprès des fonctions supports.

J'organise actuellement des réunions par service pour nos équipes rattachées aux métiers de l'eau potable et de l'assainissement, avec pour objectif de leur expliquer leurs différents leviers d'action en matière de performance énergétique.

Mes deux collègues ont travaillé sur la partie technique du management de l'énergie : optimisation d'un plan de comptage existant et intégration de la partie énergétique dans notre processus d'achat.

4

Quels aspects de la formation sont à améliorer selon vous ?

J'ai apprécié cette formation, c'était une très bonne expérience. J'en ai d'ailleurs parlé à mes collègues de métropole afin qu'ils y participent. Le MOOC en ligne, que nous devons réaliser au démarrage de la formation, m'a permis de revoir les bases. Cependant, le temps annoncé de 7h n'est pas représentatif, nous y avons consacré plus de temps.

Pendant l'accompagnement qui dure 6 mois, nous avons également le quotidien à gérer et nous n'avons pas forcément la possibilité d'aborder toutes les questions en détail. Je suis ainsi ravie d'avoir pu garder contact avec mon accompagnatrice pour la suite.

5

Quelles sont les enjeux énergétiques pour votre entreprise ?

Nous avons 3 indicateurs de performance énergétique qui nous permettent de suivre la norme ISO 50001. Un objectif annuel est fixé et nous mettons en place des leviers d'actions pour l'atteindre : revue énergétique, amélioration des équipements, achat d'équipements moins énergivores et plus performants, audit de pompage pour l'eau potable afin d'améliorer le pilotage, ...

Notre objectif est de baisser de 2% la consommation énergétique par an, ce qui n'est pas simple à atteindre car l'exploitation de nos sites implique de nombreux facteurs, aussi bien techniques qu'environnementaux comme les conditions météorologiques.

6

Quels sont les apports de la mise en place d'un SMEn selon vous ?

Le cœur de métier de runéo est l'environnement, il est donc essentiel pour nous de le préserver. Ceci passe par des objectifs ambitieux en matière de maîtrise et de réduction de notre consommation d'énergie, et ainsi des émissions de CO2 des activités et ouvrages liés au traitement et à la distribution de l'eau.

L'enjeu n'est pas seulement financier, il s'agit aussi de réduire l'impact de nos activités sur la planète. D'ailleurs, certains investissements ne présentent pas de gains économiques immédiats, mais s'amortissent sur la durée.

De plus, aujourd'hui, face à l'urgence climatique, l'aspect énergétique est réglementaire, si l'entreprise a plus de 250 salariés, ou plus de 50 millions de chiffre d'affaires et un bilan supérieur à 43 millions d'euros. On doit alors réaliser un audit énergétique tous les 4 ans ou être certifié ISO 50001. runéo a fait le choix de la certification.